Les enseignants du collège Molière, réunis le 21 septembre 2021, tiennent à interpeller l’inspection académique sur les difficultés auxquelles ils font face en cette rentrée :

* Il manque toujours au collège, alors qu’une classe a été rouverte, un quart de poste d’AED (Assistant d’éducation), qui existait dans l’établissement avant la pandémie et la mise en place de préfabriqués dans la cour. Ces derniers compliquent pourtant cruellement la surveillance et l’organisation de la vie scolaire.
* 14 élèves ont des notifications indiquant qu’ils ont besoin d’un AESH (Accompagnant d’Élève en Situation de Handicap). Seules trois personnes sont nommées pour les accompagner – ce qui signifie que chaque élève ne bénéficie en réalité que de trois ou quatre heures d’aide sur une semaine, et que cette aide déjà insuffisante peut, par ailleurs, être mutualisée : plusieurs élèves sont accompagnés par un même AESH en même temps dans le même cours, alors que leurs difficultés sont différentes et qu’ils auraient besoin de la présence conséquente et individualisée d’un adulte à leurs côtés pour les guider peu à peu vers le plus d’autonomie possible. Nous dénonçons le saupoudrage de l’aide accordée aux élèves en situation de handicap.
* Nous rappelons qu’il manque toujours 4 heures d’enseignement en musique au collège. Plusieurs classes ne bénéficient pas à ce jour de cet enseignement qui n’est pas optionnel et qui contribue à la formation culturelle de chaque citoyen.

Certains d’entre eux seront en grève le jeudi 23 afin de demander davantage de postes d’AED et d’AESH. Il est de plus en plus difficile d’avoir des personnels de remplaçants – voire des enseignants dans certaines matières : 7490 postes d’enseignants ont été supprimés depuis 2018 alors que les effectifs d’élèves ont augmenté de 63 662. La progression des salaires, par ailleurs, reste bloquée depuis des années. M. le Ministre J.-M. Blanquer laisse croire que les enseignants voient leurs salaires revalorisés, alors qu’il ne propose en réalité qu’une prime dite « d’attractivité » de 57 euros en début de carrière et de 28,50 euros du 5e au 9e échelon. Nous demandons la fin du gel des points d’indice afin de regagner le pouvoir d’achat perdu depuis plus d’une décennie.

 Les enseignants du collège Molière,

 Avec les sections SNES, SUD et SNFOLC